VISITE DE LA CASQY À L'UFR DES SCIENCES DE LA SANTÉ SIMONE VEIL

Michel Laugier, président de la CASQY a conduit une délégation d'élus jeudi 19 novembre, venus visiter les diverses installations (salles de formation, laboratoires, plateformes technologiques, …) de l'UFR des sciences de la santé de l'UVSQ, qui porte le nom de Simone Veil, inauguré le 3 décembre 2012 en sa présence.

« 11 millions d'euros en 8 ans ont été investis dans l'UFR Simone Veil par la CASQY » rappelle Michel Laugier aux chercheurs, professeurs praticiens hospitaliers et médecins qui accompagnent le président Vayssière et le doyen Djilali Annane.

« Avec ce projet hors du commun, nous avons été ensemble des pionniers et nous pouvons être fiers et heureux aujourd'hui de constater que vous avez réussi à atteindre vos objectifs » déclare le président de la CASQY.

« Passer d'une UFR de médecine à une UFR des sciences de la santé ne fut pas chose facile, explique Djilali Annane. Nous sommes la première université à l'avoir fait en France car nous avions le souhait dès le départ de former (en proximité des hôpitaux et des structures de santé du territoire) les étudiants dans les conditions les plus proches de l'exercice de leur futur métier. Ils seront médecins de ville, ou à l'hôpital, mais ils

exerceront aussi dans des structures de recherche et développement, dans des laboratoires pharmaceutiques, etc.

En optant pour la ***"médecine de précision"***, contrairement à la vision ***"organique"*** qui prime aujourd'hui, l'UFR des sciences de la santé Simone Veil est pionnière dans leur formation. C'est cette pédagogie innovante, basée sur la ***"véritable signature biologique"***, que nous souhaitons développer dans les cinq ans, poursuit le doyen, affirmant que cette nouvelle approche est favorisée par notre appartenance à l'Université Paris-Saclay et à la future implantation d'un centre de bio-épidémiologie sur le territoire — un outil qui va permettre de changer de paradigme dans la formation de nos étudiants, en proximité avec les populations ».



Les études démontrent qu'un étudiant en médecine qui a fait l'intégralité de ses études sur un territoire, s'y installe après l'obtention de son diplôme tandis qu'un étudiant arrivé juste pour son examen classant (internat) repart ailleurs une fois son diplôme en poche.